

Les travaux sur la désistance

Étendre l'examen des parcours de changement pour renforcer le soutien aux trajectoires de sortie

Valerian Benazeth

DANS **DÉVIANCE ET SOCIÉTÉ** 2023/1 (VOL. 47), PAGES 121 À 149
ÉDITIONS **MÉDECINE & HYGIÈNE**

ISSN 0378-7931

DOI 10.3917/ds.471.0123

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-deviance-et-societe-2023-1-page-121.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Médecine & Hygiène.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Actualité bibliographique

Les travaux sur la désistance

Étendre l'examen des parcours
de changement pour renforcer
le soutien aux trajectoires de sortie

Valerian BENAZETH
Université de Paris-Saclay

Benazeth V., 2023, Les travaux sur la désistance. Étendre l'examen des parcours
de changement pour renforcer le soutien aux trajectoires de sortie,
Déviance et Société, 47, 1, 121-149 | doi: 10.3917/ds.471.0121

Qui veut s'orienter dans le champ de la désistance – les processus qui mènent à s'éloigner de la délinquance – doit s'appropriier tout un continent de recherches (Laub, Sampson, 2001). On peut déjà le distinguer de la récidive. La récidive prend en compte les antécédents judiciaires et consiste à être condamné pour un second acte incriminé pour des faits d'une nature similaire au premier, dans un intervalle de temps déterminé. Cette définition adopte le point de vue des institutions comme point de départ. L'approche par la désistance enrichit ce regard en prenant en compte l'expérience et les représentations des désistants, jusqu'à leur période post-pénale, une fois qu'ils se sont éloignés des institutions pénales et du milieu de la délinquance. Elle couvre un laps de temps plus long, s'étirant après leur passage dans la délinquance; dans un spectre plus large, en étudiant leur environnement familial, économique, amical, etc., que les faits commis soient judiciairisés ou non.

Ancré dans le contexte anglo-saxon, le terme émerge désormais en langue française où sa définition reste discutée. On parle de désistement au Québec (F-Dufour, 2016), de sorties de délinquance en France (Mohammed, 2012); le concept suscite surtout l'intérêt pour les apports dont il est porteur (Benazeth *et al.*, 2016). Cette synthèse puise dans les travaux anglo-saxons – parmi les plus développés à l'heure actuelle – pour envisager la contribution de ces théories à des enjeux institutionnels de premier plan. Les travaux sur la désistance présentent un éclairage complémentaire pour ajuster les moyens de l'État face à une demande croissante de sécurité, pour adapter l'appareil pénal à l'individualisation des peines ou encore pour penser le rôle du désétiquetage dans la réintégration des justiciables.

D'abord ancrées dans une méthodologie quantitative (Glueck, Glueck, 1950; Sampson, Laub, 1993), les recherches sur la désistance ont établi une pierre angulaire qui déconstruit une idée répandue dans le sens commun : la délinquance commencerait de plus en plus tôt pour ne faire qu'empirer. Au contraire, la majorité des auteurs d'actes de délinquance terminent leurs carrières^[1] de délinquance lors de leur transition vers l'âge adulte. Même si elles s'avèrent plus au moins longues, les trajectoires dans la délinquance s'estompent dans la plupart des cas au-delà de la trentième année. La relation qui produit la courbe de l'âge et du nombre de faits incriminés a été mise en exergue depuis le XIX^e siècle (Quetelet, 1833).

1 On emprunte ici la définition forgée par Hughes (1958) de la notion de carrière comme une suite de changements objectifs de positions, la succession d'accès à des postes qui marquent les étapes d'une vie professionnelle, que l'on applique ici à la

pratique délinquante. On l'emploie aussi dans l'usage plus large et rétrospectif qu'en fait Becker (1963) comme le prisme par lequel un individu construit son existence comme un tout, pourvu de significations.

L'approche est devenue plus qualitative pour combler les lacunes inter-prétatives laissées par la découverte de grands facteurs comme le mariage, l'emploi ou les relations amicales (Uggen *et al.*, 1997; Maruna, 2001; Warr, 2002).

Au gré de plusieurs controverses et notamment celle sur l'efficacité des programmes de réhabilitation dressant un bilan sévère de leur effet *nothing works* (Martinson, 1974), d'autres éléments ont émergé : les effets de la probation, des institutions, de la religion (Gaïa *et al.*, 2019), du vote, de la citoyenneté, des drogues, du genre, du niveau social, etc., sont désormais questionnés par différentes enquêtes (Calverley, 2013; Farrall *et al.*, 2014; Hunter, 2016).

En puisant dans cette approche, des travaux pionniers ont permis un transfert de connaissances en France. Herzog-Evans (2011) a contribué à questionner la manière dont les agents de probation conscientisent et s'approprient les savoirs sur la désistance. Mohammed (2012) a réuni de nombreux auteurs clés dans une première synthèse sur le sujet. Les Journées internationales de la recherche en milieu pénitentiaire ont produit des actes (Mbanzoulou *et al.*, 2012) discutant les apports du concept de désistance. La conférence de consensus en 2013 a fait se rencontrer de nombreuses veines de recherche et initié un transfert vers les institutions pénales. Dans cette optique, Dieu *et al.* (2015) développent les approches dynamiques de la psychologie clinique afin de mieux comprendre les processus de réinsertion. Un rapport à l'initiative de l'observatoire de la récidive et de la désistance (2017) s'est intéressé au transfert potentiel de ces savoirs au bénéfice des pratiques professionnelles du secteur pénitentiaire.

Dans ce prolongement, nous aborderons la question suivante : en quoi les savoirs sur la désistance enrichissent-ils la compréhension des processus de sortie de la délinquance et fournissent-ils des pistes pour sa meilleure prise en compte institutionnelle ?

Pour structurer cette revue de littérature, considérons d'abord les apports des précurseurs qui sont partis du phénomène de maturation pour aboutir aux théories du lien. Ensuite, attardons-nous sur les optiques psychosociales qui président aux changements d'identité, d'itinéraires et de modes de vie des justiciables. Enfin, un axe centré sur l'articulation entre les structures institutionnelles et les dynamiques individuelles permettra de clore ce panorama.

Les théories du lien et l'entrée dans des rôles sociaux

Maturation latente et retard de l'entrée dans des rôles sociaux plus normés

L'un des pères fondateurs de la science sociale moderne, Adolphe Quetelet, a mis en lumière la corrélation entre l'avancée en âge et la baisse de la propension à commettre des crimes. Avec l'apport d'outils nouveaux à son époque, les statistiques, il produit la première étude - connue à ce jour - mettant en relation le vieillissement et la diminution des infractions commises (Quetelet, 1833). Quetelet constate que le niveau d'éducation ne semble pas jouer sur le penchant au crime tandis que l'exposition à de fortes disparités économiques ou encore le cycle des saisons présente un effet considérable. Il croise l'âge des auteurs et leurs faits et en déduit que ces derniers évoluent à la baisse avec la prise d'âge. Il en tire le ressort principal de son ouvrage : le penchant au crime diminue avec l'âge.

Un siècle plus tard aux États-Unis, les époux Glueck retracent cette évolution corrélée à l'âge et y décèlent l'entrée ou le retardement dans l'acquisition de rôles sociaux plus matures comme élément structurant. En 1940, ils développent un protocole d'enquête exhaustif dans la banlieue de Boston durant une dizaine d'années. Les familles, les instituteurs et les assistantes sociales de 500 jeunes adolescents impliqués dans la délinquance et de 500 autres non impliqués sont interrogés. Ils distinguent une tendance à la maturation retardée (Glueck, Glueck, 1950) chez les adolescents qui persistent dans le crime. Ils reportent leur entrée dans la vie d'adulte en restant éloignés des institutions classiques comme la parenté, le travail, la conscription militaire ou encore les réseaux de relations vicinales. Il s'agit d'une période juvénile qui s'étire en longueur. Ils renâclent à s'insérer dans une vie qui ne les satisfait pas. Ils ne risquent pas encore la clochardisation car ils logent au domicile parental. Ils n'ont pas encore la responsabilité de nourrir un foyer, de veiller à l'éducation de leurs enfants ou de respecter les cadres horaires d'un travail. Ils déjouent ainsi une forme de déterminisme social : assumer une position modeste dans le secteur industriel ou des emplois de service peu qualifiés comme leurs parents. Ce temps d'une jeunesse prolongée forme comme un sas de résistance avant l'entrée dans l'âge adulte. Une entrée qui reste à l'époque toujours possible du fait d'une forte demande d'ouvriers non qualifiés dans le secteur industriel. Ce débouché n'est aujourd'hui plus du tout garanti. Il existe ici un grand contraste par rapport au marché du travail actuel où ces positions sont saturées et une transition vers le salariat beaucoup plus difficile à

obtenir même après avoir pris la décision de *se ranger*. Il manquait à ce travail de recherche une perspective plus quantitative et longitudinale qui ne trouvera ses auteurs qu'une cinquantaine d'années plus tard.

Les théories du lien et de l'attachement comme moyens de régulation infra-pénaux

Le recueil d'informations effectué par l'équipe de chercheurs menée par les époux Glueck a fait l'objet d'une seconde exploitation. Sampson et Laub (1993) ont codé toutes les données qualitatives pour faire ressortir les variables déterminantes dans la trajectoire de ces adolescents qui ont cessé leurs habitudes délinquantes. Ils vont ensuite mener une enquête qualitative auprès d'une cinquantaine d'anciens membres de l'échantillon d'origine qui approchent pour certains les 70 ans (Sampson, Laub, 2003).

Ils forgent alors le concept de contrôle social informel. Un ensemble de liens influence le mode de vie de l'ex-contrevenant et l'incite à changer son comportement sous peine de perdre tout l'investissement en temps et en énergie dans ses relations. C'est une pression informelle, non judiciaire. En scrutant la trajectoire des désistants, ils décalent le seul regard institutionnel et montrent que des sanctions informelles cadrent et régulent la carrière délinquante, en parallèle aux institutions pénales. Avant même un rappel à la loi par un juge, le mari ou l'épouse, la mère ou le frère dissuaderait l'intéressé de retourner fréquenter ses anciens amis encore impliqués dans la délinquance. Le cousin ou la collègue de travail, par ses propositions et un autre regard sur l'ancien contrevenant, contribue à l'empêcher de revenir à une habitude de vol ou de violence, par crainte d'anéantir les progrès accomplis auprès de nouveaux cercles dans lesquels le désistant s'est intégré. Leibrich (1993) a dégagé un phénomène similaire auprès de 48 anciens probationnaires en Nouvelle-Zélande : ils ont trouvé du sens dans d'autres cercles et construit des liens en dehors de la délinquance dans des activités qui les valorisent. Ces pistes demandent aujourd'hui à être affinées. Les rapports vicinaux et professionnels ne lient plus les individus de manière aussi stable et structurelle que par le passé. Les possibilités de se déplacer et les ruptures sur le marché du travail ont augmenté. Par ailleurs, les liens du mariage ne sont plus aussi prévalents dans la société. Il y a une mutation des manières de former un couple. Un angle mort du modèle du contrôle social informel consiste à ne pas avoir documenté le rôle de ces facteurs dans d'autres communautés et pour différents niveaux sociaux. Seule une catégorie précise, des familles principalement blanches et protestantes dans la banlieue populaire d'une grande ville a été testée.

Cela dit, la logique d'attachement qui prédominait dans le modèle du contrôle de soi de Gottfredson et Hirschi (1990) a bien été mise à profit. Pour ces derniers, les liens affectifs tissés avec les parents, le temps de surveillance et le suivi parental disponible pour chaque enfant dans une fratrie, le fait que les parents soient ou non eux-mêmes des contrevenants ainsi que l'influence cruciale du modèle de punition vont déterminer la capacité de l'individu – surtout avant ses dix ans – à résister à ses pulsions, à ne pas céder à la recherche hédoniste du risque et ne pas multiplier les infractions pour le plaisir de transgresser. Sans réfuter l'importance de cette base ontologique, Sampson et Laub ajoutent que dans la transition vers l'âge adulte, des institutions intermédiaires viennent moduler ces prémices et diminuer la propension à commettre des délits. D'après leurs exploitations quantitatives, l'emploi stable épanouissant et le mariage avec un conjoint dit *prosocial*, dans le cadre d'une relation harmonieuse assurent le plus grand effet protecteur. Dans le groupe des auteurs d'acte de délinquance, ils relèvent que « plus de 60 % de ceux qui ont une faible stabilité de l'emploi entre 25-32 ans ont ensuite été arrêtés à l'âge de 32-45 ans, en comparaison de 39 % pour ceux qui avaient une haute stabilité de l'emploi »^[2] (Sampson, Laub, 1993, 146). L'attachement au conjoint montre ici un effet similaire mais légèrement moins fort passant de 60 % à 43 % d'arrestation à l'âge de 32-45 ans dans le même tableau. En revanche, pour le risque de se faire arrêter pour un crime violent « la stabilité de l'emploi est réduite en magnitude mais l'attachement au conjoint émerge comme un prédicteur significatif – les hommes avec un haut attachement ont 58 % moins de risque que ceux avec un faible attachement, en contrôlant les autres facteurs » (Sampson, Laub, 1993, 173).

Un conjoint prosocial désigné est quelqu'un qui a intégré les normes conventionnelles, qui ne pratique pas la délinquance, ne consomme pas de stupéfiants et qui aide son partenaire à faire partie de la société en respectant ses fondements. Il faut toutefois préciser que ce n'est pas le mariage seul, mais l'établissement d'une relation de qualité avec une autre personne dans le cadre de ce mariage qui aboutit à cet effet (West, 1982).

Très proche avec parfois des effets encore plus puissants, se positionne l'emploi. Pas n'importe lequel, celui qui propose un véritable attrait, qui permet de s'épanouir, de développer de bonnes relations et l'estime de soi. Viennent ensuite les effets de la conscription, une institution principalement désuète aujourd'hui en France qui donnait alors un cadre fort, un quotidien structuré par des temps et des valeurs strictes. Sampson

2 Les citations sont le fruit de notre traduction.

et Laub avancent que ces changements s'opèrent au gré de tournants de vie, qui poussent les individus au changement.

Ainsi, la dichotomie de Moffitt (1993) distingue les contrevenants *limités à la période adolescente*, une grande majorité d'expérimentateurs qui, une fois l'âge adulte atteint, s'abstiendrait de commettre des actes déviant, et les *contrevenants persistants* qui poursuivent au-delà de l'adolescence des comportements incriminés. Cette grille de lecture expliquerait le comportement du groupe des expérimentateurs, qui au moment de l'adolescence passe à l'acte pour se tester et qui une fois pris ou la période juvénile passée ne recommencerait jamais. La dichotomie reste en revanche trop simple et étanche. Que faire de ceux qui expérimentent et ne sont jamais judiciairisés ? De même, le groupe de ceux qui persévèrent forme un ensemble indifférencié alors même que leurs caractéristiques sociodémographiques peuvent largement différer ou que les contentieux dans lesquels ils s'engagent varient au cours de leur parcours. Dans tous les cas, le pic de comportements déviant s'explique en partie par le phénomène de l'apprentissage déviant qui passe par l'influence du groupe.

Les théories de l'apprentissage et de l'affiliation

Les travaux de Sutherland (1947), ont établi que la déviance et les actes de délinquance n'échappent pas à la règle des autres comportements humains : ils s'apprennent par l'intermédiaire du groupe. Dans sa théorie de l'association différentielle, il montre le processus interne à un groupe aux liens resserrés qui accompagne l'émergence de représentations favorables aux actes délinquants. *Une personne devient délinquante en raison d'un excès de définitions favorisant l'infraction à la loi par rapport à des définitions qui y sont contraires.* Ces représentations sont véhiculées par les schèmes cognitifs des membres du groupe. Ceux-ci vont désinhiber la réalisation d'actes déviant dont les techniques et savoir-faire pratiques se diffusent entre des leaders plus âgés et aguerris et d'autres membres plus jeunes et plus en retrait.

On peut relier ce cadre d'analyse avec la théorie de la neutralisation de Matza (1964) qui distingue un phénomène de dérive (*drift*). Il s'agit d'une logique de neutralisation insidieuse qui suscite une disposition collective à l'accomplissement de faits incriminés, sans qu'ils aient obligatoirement lieu au sein du groupe. Alors même qu'à un niveau de conscience individuelle, chacun peut continuer de se percevoir comme un non-déviant, face au groupe plus déviant, ne pas perdre la face devient un enjeu

suffisant pour taire ses réserves et surjouer sa capacité à enfreindre les règles de la société conventionnelle. Il s'agit de prouver la rupture avec les règles oppressantes de la société adulte qui refuse aux adolescents un statut autonome et valorisant. Il est tentant par ce biais d'acquérir du prestige auprès de ses pairs. Il est possible aussi d'accéder aux moyens matériels de le signifier symboliquement en portant des habits chers et à la mode, en disposant d'une voiture ou en consommant avec ostentation (sortir en boîte de nuit, consommer de la drogue, recourir à la prostitution). Glaser (1964) ajoute combien l'entrée dans la délinquance n'est pourtant pas binaire mais se présente plus comme un processus. Il parle d'un *zigzag* entre délinquance et non déviance qui illustre comment le monde normé et celui du groupe avec des moments de délinquance peuvent s'entrelacer. Il appelle d'ailleurs à opérer le renversement du regard criminologique que les études sur la désistance concourent à réaliser: « Ce dont on a besoin, c'est du développement et de la vérification d'une théorie sur les conditions qui favorisent ce changement du crime vers l'absence de crime et inversement » (Glaser, 1964, 318).

Warr (2002) approfondit cette veine théorique par l'analyse de groupes de jeunes adolescents. Face à un décalage structurel de la période adolescente qui combine deux effets - besoin de distanciation par rapport à la famille d'origine et déficit de statut par rapport à la société des adultes - le groupe de pairs adolescents devient un lieu de fabrique de l'estime de soi. Le groupe restreint permet de générer un sentiment d'appartenance valorisant. La délinquance apparaît comme un sous-produit de cette transformation des logiques de socialisation qui permet d'éprouver sa virilité et de récupérer des marges de manœuvre pour rehausser son statut social. Le nombre de pairs délinquants dans son groupe d'amis devient même un facteur important de la propension à en commettre soi-même. Le temps disponible pour les amis et le nombre de fréquentations qui s'impliquent dans la délinquance sont cruciaux pour comprendre les évolutions de parcours. C'est un des indicateurs d'une séquence de transition vers une vie plus conventionnelle. En revanche, cette théorie est moins pertinente pour comprendre le parcours de ceux qui se mettent à « délinquer » à un âge plus mature, moins socialisé par un groupe de pairs. De la même manière, la création de réseaux d'interconnaissances numériques contribue-elle à socialiser plus rapidement à des formes de déviance ? À se passer d'une présence physique du groupe, jusqu'à permettre à certains, à distance, de se former à commettre des délits ?

Pour les autres qui s'initient à la délinquance par un groupe de pairs, le temps consacré aux échanges entre adolescents explose tandis que celui avec les parents décroît à l'adolescence. Le groupe de pairs sert de plateforme d'apprentissage et prescrit de nombreux comportements comme le flirt, la sexualité, la gestion des conflits, les normes professionnelles,

etc. Si l'on cumule le temps passé en classe et en dehors, ce sont bien les pairs adolescents qui deviennent, à cette période, le premier vecteur de socialisation.

Si on ajoute les discriminations subies par les minorités et les risques physiques des quartiers paupérisés et ségrégués, les ressources et la protection d'un groupe s'avèrent indispensables. Face à un environnement difficile, la quête d'une image acceptable de soi se traduit par des normes d'interaction au quotidien qui visent à obtenir la déférence des autres. Le groupe y contribue. Il assure un réseau de solidarités en cas d'agression physique qui devient crucial pour se défendre. On le retrouve dans les analyses de Mohammed (2011) sur les bandes. Celui-ci rappelle l'étymologie du terme, la bannière, sous laquelle se rallier afin de bénéficier de l'appui du groupe pour affronter des espaces, notamment le centre-ville éloigné, où les jeunes des quartiers relégués sont souvent en situation d'infériorité. Se placer sous l'étendard de la bande permet de renverser temporairement ces formes de domination sociale. Toute une dimension symbolique relie ces pistes avec un autre pilier des travaux sur la désistance : le paradigme du changement cognitif et identitaire.

Les théories du changement identitaire et cognitif: de la dimension identitaire à la capacité d'agir

La transformation cognitive et identitaire comme socle du changement

Dans une critique des tournants de vie (*turning points*) avancés par Sampson et Laub (1993), Giordano *et al.* (2002) ajoutent une dimension volontaire supplémentaire. Il ne suffit donc pas que des éléments de sa structure sociale changent (tournants de vie), encore faut-il que l'intéressé développe la volonté de changer et les perceptions correspondantes qui lui permettent de saisir ces occasions de changer (*hooks for change*). La transformation des représentations de l'ancien contrevenant ressort comme l'élément premier d'un changement de style de vie. Il est concrétisé par des possibilités d'essayer de nouveaux rôles qui le font changer mais également la perception que ceux-ci sont désormais considérés comme incompatibles avec le maintien des activités délinquantes. Vaughan (2007) précise qu'une structure narrative interne (*internal narrative*) doit émerger et refléter les intérêts nouveaux de la personne en train de changer pour que celle-ci s'ancre dans ses nouveaux rôles. Pour qu'elle accepte de s'y investir sur le long terme, il faut qu'elle élabore volontairement un autre récit sur soi.

Maruna (2001) se concentre sur le même processus de réécriture identitaire opéré par les anciens contrevenants dans leur parcours hors de la délinquance. Par le biais d'un *script de condamnation* ou de *rédemption*, le désistant va entamer un processus de réécriture de son passé afin de le reconnecter à son identité présente et de le rendre cohérent avec ce nouveau virage biographique. S'il privilégie le script de rédemption, il va concevoir son passé délinquant sous un nouveau jour. Il le regarde désormais comme un stock d'expériences dans lequel puiser pour entreprendre un parcours en dehors de la délinquance. Cette logique favorise l'introduction *a posteriori* d'une ligne cohérente dans le processus de changement et crée une continuité avec le passé qui est reconnecté à des aspirations différentes et une identité nouvelle. Le regard des autres ne forge pas à lui seul l'identité à venir, mais il offre souvent un miroir plausible pour se voir sous un autre jour et ainsi développer un récit nouveau autour de soi. La question que laisse en suspens cette théorie est de savoir que faire quand on ne rencontre pas de personne capable de proposer ce regard ou encore lorsqu'une personne volontaire pour changer n'a pas encore les moyens de s'éloigner géographiquement de ses fréquentations délinquantes et de sa routine.

Paternoster et Bushway (2009) ont approfondi ce mécanisme identitaire. Il s'agit principalement d'une forme de soi redouté (*feared self*) qui conditionne la distanciation d'avec le soi actuel et opérant (*working self*) impliqué dans la délinquance. La prise de conscience des conséquences négatives qu'il y a à perdurer dans la délinquance, la multiplication des embûches judiciaires et la peur d'une déchéance sociale amènent le contrevenant à reconsidérer sa posture. S'il reste prisonnier d'un scénario de condamnation, il va s'enfermer dans l'idée que des éléments déterministes de son parcours bloquent l'accès à des rôles pro-sociaux et sapent ses tentatives de changement. Ce qui peut contribuer à établir une perspective fataliste sur son parcours comme Hasley *et al.* (2016) l'ont souligné. Plus qu'une envie de recommencer, c'est le sentiment d'être désemparé, sans les moyens émotionnels et pratiques pour sortir de la délinquance qui s'impose. Il faut donc que d'autres schémas prédominent.

D'anciens contrevenants peuvent ainsi aider d'autres personnes encore impliquées dans la délinquance à en sortir. McNeill et Maruna (2008) discernent alors l'apparition d'un principe de générativité forgé par Erikson (1950) et étudié par McAdams et Saint Aubin (1992). Il revient à se soucier de transmettre aux générations futures le fruit de son expérience pour donner du sens à son parcours. Il s'agit de laisser un *cadeau symbolique* (Maruna 1997, 86) derrière soi pour donner une tournure positive à son passage dans la délinquance. Les désistants affermissent leur ancrage prosocial en se souciant d'aider d'autres générations à sortir des impasses de la délinquance dans lesquelles ils se sont eux-mêmes

fourvoyés. De nombreux parcours corroborent cette piste de désistance par l'investissement ou la création d'une association de prévention, la volonté de participer désormais aux choix de société sur la définition des délits et des peines ou encore par l'intérêt pour l'évolution du système carcéral et la manière dont sont traités les détenus. Cela débouche parfois sur de véritables vocations et une possible insertion. Cela dit, ce mécanisme connaît des écueils et peut au final cantonner les anciens auteurs à des rôles limités en nombre et en diversité sur le marché associatif et professionnel. Un appui institutionnel adapté et proposé au bon moment pour soutenir leur processus de désistance peut en cela s'avérer crucial afin de favoriser leur réinsertion. Des conclusions qui tranchent avec une autre grille de lecture sur la cessation des comportements déviants.

L'évolution du calcul rationnel comme facteur individuel de décision

Une lecture utilitariste de la réalité met l'accent sur le calcul rationnel coût/avantage des pratiques délinquantes. Ce ratio est établi par les contrevenants pour ajuster leur implication dans la pratique délinquante. Selon Cornish et Clark (1986), tant que les bénéfices retirés des activités délinquantes excèdent les coûts à assumer pour les commettre, les contrevenants maintiennent leurs habitudes. Becker (1968) adapte le cadre de la microéconomie à l'objet criminologique et analyse le choix de commettre ou non des faits de délinquance comme le produit de la rencontre entre l'opportunité d'un gain et l'anticipation des éventuels coûts à supporter si l'infraction et son auteur sont détectés. La surveillance coûterait beaucoup mais dissuaderait peu. Seule la perspective très probable de se faire arrêter, d'aller en prison, de payer une amende et de subir l'opprobre d'une condamnation si elle dépasse la probabilité de bénéficier des avantages du délit, serait dissuasive. Ce choix est donc déconnecté des cadres moraux, surtout dans les représentations de personnes déjà marginalisées pour qui le stigmate de la prison et de la réprobation sociale importerait moins.

Cusson et Pinsonneault (1986) ajoutent que ce sont des événements traumatiques, la peur de mourir, un accident ou des arrestations successives, suivies de sanctions judiciaires accumulées qui grèvent le bilan de la délinquance. Pour l'essentiel des cambrioleurs entre 30 et 40 ans interrogés dans leur étude, l'anxiété générée par leur activité devient moins supportable avec le temps. Être pris dans les mailles du filet judiciaire devient hautement probable. Ils se perçoivent comme moins capables d'assumer les périodes d'emprisonnement, *to do their time*. La plupart des interrogés voient les désavantages augmenter et fondre les bénéfices

directs des activités illégales de telle manière qu'ils réévaluent la poursuite d'une carrière délinquante. Cela devient une impasse. Il suffirait ainsi de laisser le temps faire et les embuches judiciaires se multiplier pour que le contrevenant finisse par s'arrêter. Tandis qu'on sait qu'un petit nombre d'auteurs produit énormément d'infractions durant une période donnée, on peut se demander si la logique rationnelle du calcul prédomine pour tout le monde et à tout moment. À la manière de Simon (1957) qui parle d'une rationalité limitée (*bounded rationality*), ne faudrait-il pas au moins tempérer l'idée en admettant que seule une quantité limitée de paramètres est prise en compte dans ce calcul? À l'adolescence, les dommages causés à la famille ou sur la scolarité peuvent être sous-estimés au regard de l'intégration à un groupe, de l'excitation procurée par les activités délinquantes ou des revenus qui en sont tirés.

D'un point de vue développemental, Loeber et Le Blanc (1990, 409) construisent une typologie pour décrire la progressive cessation des activités délinquantes. Ils évoquent ainsi un phénomène de décélération: moins d'actes sont commis même s'ils perdurent sur une longue période; la spécialisation correspond à une réduction de la diversité des actes commis; la désescalade revient à se cantonner à des actes moins réprouvés socialement et moins risqués pénalement que par le passé; enfin se présente un seuil où l'on stagne dans la gravité des infractions commises. Pour utile qu'elle soit pour affiner les multiples voies d'épuisement de la délinquance, cette typologie reste assez muette sur les raisons externes et les modifications de représentations qui contribuent à opérer ces changements. Il y a donc là une piste intéressante à relier avec d'autres évolutions au sein d'un parcours.

Shover (1996), au cours de son étude d'une cinquantaine de parcours de voleurs de carrière, constate que les addictions jouent un rôle important dans la persistance dans un mode de vie délinquant. L'impossibilité de surmonter la dépendance tend à diminuer l'impression de maîtriser son propre parcours (*agency*), elle renforce un sentiment d'impuissance. Les effets des drogues contribuent à altérer le jugement et à favoriser une prise de décision nuisible aux tentatives de sortie. Parmi les parcours les plus longs dans la délinquance, on retrouve aussi des personnes qui ont entamé très jeunes des consommations à des substances très addictives (l'héroïne notamment). Pour ces parcours et étant donnée la politique prohibitionniste de la France en matière de drogues, il n'est pas possible de parler de désistance du crime, sans également s'intéresser à une désistance des consommations.

Andrews et Bonta (2007) en réponse au *nothing works* ont produit une synthèse exploitant les résultats de recherche sur les données probantes (*evidence based*). Ils en tirent huit grands facteurs qui seraient les causes

de comportements criminels (*criminogenic needs*): le passif criminel, les comportements antisociaux, les fréquentations délinquantes, les personnalités déviantes, une famille ou un couple fragile, l'éducation et l'emploi, le manque ou l'absence de loisirs et de divertissements, les consommations de drogues. Ils se concentrent sur les risques en incluant des méthodes actuarielles pour estimer les chances de survenue de nouveaux actes de délinquance. Du premier stade *statique* qui se rapproche des études centrées sur la récidive, les antécédents enregistrés servant de base à la formulation des prédictions sur la probabilité de commettre de nouveaux faits, on est passé à des modèles dits *dynamiques* qui incluent une possibilité d'évolution de ces facteurs par la prise en compte des changements cognitifs chez l'individu concerné. Les catégories elles-mêmes ont évolué. De la seule prise en compte du *risque*, la dimension des *besoins* de l'individu puis celle de sa *réceptivité* ont été intégrées (modèle *Risques, Besoins, Réceptivité*). Ils s'attachent à intégrer les forces du désistant mais aussi les soutiens dont il peut bénéficier pour arriver à sortir de la délinquance. Sur ces bases, de nombreuses approches d'évaluation et d'accompagnement pourraient voir leur contenu évoluer en bénéficiant d'années de recherche et de questionnement. Dans le cas des mineurs, le recueil de renseignement socio-éducatif existe de longue date et forme normalement un préalable au prononcé de la mesure. Cela dit, des travaux (Filippi, 2020) ont montré qu'il ne pouvait encore qu'incidemment dans les acquis de ces sources de connaissances et ne tira que faiblement parti des pistes identifiées pour renforcer un processus de désistance.

Ward (2002) a poussé plus loin le mouvement *what works* et insisté sur la nécessité de travailler sur les forces des désistants. Ces derniers sont accompagnés pour développer d'autres manières de se procurer les satisfactions qu'ils recherchent. Pour le cas des délinquances sexuelles sur lequel ce modèle s'est construit, il peut s'agir d'apprendre ou de réapprendre à entrer en relation avec le sexe opposé, à construire une relation de couple ou une famille. Ils prêchent pour une démarche plus positive qui se concentre sur la similarité entre déviant et non déviant dans les buts ultimes de vie. Chacun souhaite atteindre des situations de bonheur. Les uns et les autres ne sont en revanche pas porteurs des mêmes schémas d'obtention pour y parvenir. En se focalisant non plus sur les risques à éviter, le potentiel de nuisance qu'ils représentent, mais les objectifs de vie qu'ils peuvent se fixer et les moyens nouveaux pour les obtenir, le *modèle des vies saines* (*good lives model*) cherche à bâtir un cadre motivant pour accompagner la réinsertion des auteurs d'agressions sexuelles.

Se dessine ainsi un autre embranchement des études sur la désistance : l'analyse de la volonté de l'individu à devenir le premier moteur de son changement. On parle ainsi de capacité d'agir et littéralement d'agentivité (*agency*).

Développer la capacité d'agir
pour renforcer l'impact du soutien
institutionnel aux volontés
de changement

Cette notion émerge dans les schémas de compréhension des processus de désistance. King (2014) recense ainsi ses différentes acceptions. Il s'agirait selon Biesta et Tedder (2006) de « La capacité des individus à répondre aux situations problématiques et, en relation avec cela, leur capacité à changer leurs orientations temporelles et ainsi reproduire ou transformer leurs contextes sociaux » (King, 2014, 152). Pour Bandura (2001) elle irait jusqu'à constituer une propriété essentielle de l'humanité à savoir « la capacité d'exercer le contrôle sur la nature et la qualité de sa propre vie » (King, 2014, 50), pour Bottoms *et al.* (2004) « la capacité d'agir active en matière de désistance renvoie à la notion que les individus sont capables d'entreprendre leur propre trajectoire de désistance, même si ce n'est pas nécessairement dans les conditions de leur choix » (King, 2014, 3). Elle articule plusieurs éléments : le niveau de croyance de l'individu dans son potentiel à changer son cheminement, les opportunités dans lesquelles il va pouvoir ou non se projeter dans leur réalisation, le regard que le monde extérieur va porter sur lui, son parcours jusqu'ici et sa capacité future à le changer. King (2013) déplore le manque de théorisation d'une notion si structurante au cours du processus de désistance. Elle permet pourtant de comprendre comment certaines personnes cimentent une relation de confiance avec les autres pour retrouver une marge de manœuvre sur elles-mêmes. La confiance gagnée fait levier et dote le désistant d'une croyance accrue dans sa capacité à changer son environnement, ses habitudes et ses représentations. Des transferts de compétences peuvent dès lors s'effectuer comme la faculté de trier ses relations.

Maruna et Roy (2007) voient dans la décision de se couper de ses anciennes fréquentations (*knifing off*) une illustration de la manière dont s'exerce cette volonté individuelle de réaliser un changement. Dans la même veine, la prévention diachronique – le fait d'éviter des lieux et des relations de manière anticipée et consciente pour réduire sa délinquance – repérée par Shapland et Bottoms (2011) constitue un autre mécanisme où la dimension agentielle s'exprime. Au cours du cheminement cognitif qui permet la reconfiguration de sa trajectoire, la mobilisation de ressources personnelles, le maintien d'une motivation et d'une croyance dans sa capacité de changer son avenir apparaissent comme des éléments indispensables au déroulement d'une sortie de délinquance. Cette dernière se construit en s'appuyant sur les possibilités disponibles dans l'environnement social du concerné et le franchissement des obstacles sur son chemin pour accomplir sa réorientation de

parcours. Une préparation cognitive à changer permet de valoriser un circuit d'opportunités pour lui donner corps dans la réalité. C'est ici que s'inscrit l'influence des personnes-ressources dans un parcours de désistance. Un type particulier de relation, fondé sur la confiance qui rompt le schéma de défiance préalablement instauré avec les institutions. Un rôle d'intermédiaire vers d'autres cercles sociaux qui peut être endossé par un entraîneur, un ami, une partenaire, un directeur de prison ou un conseiller de probation (Benazeth, 2019).

King (2014) a exploré la relation qui se noue entre probationnaire et agent de probation. L'accompagnement des agents peut avoir un effet positif, à plusieurs conditions : lorsque le soutien et les échanges avec le conseiller permettent au probationnaire de développer sa confiance en lui et d'accumuler du capital culturel, des savoir-faire et des savoir-être, ils contribuent à augmenter sa capacité d'agir. Le suivi en probation est essentiel dans le développement d'un processus de décision pour les désistants qui diffère de leur ancienne manière de formuler des choix, privilégiant une voie qui évite les situations où des normes juridiques seront enfreintes. Elle travaille également à améliorer la confiance en soi, avec notamment un effet positif des encouragements ponctuels pour marquer des progrès même graduels. Le rôle de la probation consiste en outre à faciliter le développement d'un capital individuel latent mais surtout à aiguiller le probationnaire vers un capital social nécessaire à l'expression de cet investissement de ressources.

Cependant, ces renforcements de la capacité d'agir se heurtent à plusieurs limitations liées au cadre institutionnel des services de probation (Benazeth, 2019). Lorsque la culture de la gestion du risque et de la protection de la société structure sans cesse les actes de l'agent de probation, elle diminue l'échange de capitaux et la réceptivité des probationnaires. Cette focalisation sur le risque est mal vécue par ces derniers qui ont l'impression de voir leurs difficultés humaines et leurs problèmes passer au second plan, derrière les injonctions managériales de l'administration. C'est aussi le cas lorsque le management par objectif préside dans la relation et que trop peu d'aides concrètes sont apportées pour répondre aux besoins urgents du probationnaire. King (2014) souligne aussi la faible qualité des prestations, comme l'aide à retrouver un emploi ou un logement. Ces services sont de plus en plus externalisés à des prestataires dont la qualité baisse, ce qui se répercute sur la relation avec les probationnaires. Le faible niveau des prestations est dénoncé ainsi qu'une moindre attention à leur situation particulière (incompatibilité liée à un casier judiciaire, conditions et nécessité de leur divulgation, période sans adresse après la prison, entrave à la mobilité) dans l'approche des prestataires extérieurs chargés de les accompagner vers les services publics.

Les théories intégratives et l'identification des leviers de désistance

Le rôle des institutions dans
la reconnaissance du potentiel
à désister

Ces travaux ont débuté par une étude des effets des services de probation. Bottoms et McWilliams (1979) ont souligné les écueils du paradigme du *traitement* sur les contrevenants, qui assimile à tort les infractions à des *maladies* dont seraient porteurs leurs auteurs et que des programmes conçus par des experts permettraient de *guérir* sans prendre en compte l'expérience du justiciable. On retrouve les termes d'un débat structurant dans le champ d'études criminologiques entre les tenants du passage à l'acte et ceux de la réaction sociale au crime (Cartuyvels, 2007). Les travaux sur la désistance s'inscrivent en grande partie dans le second et contiennent des savoirs utiles à contrebalancer le renouveau du premier dans sa traduction médicale et psychologisante.

Les analyses de McNeill (2006) mettent en exergue l'importance du passage du paradigme du traitement correctionnel *sur* les probationnaires à une aide à la construction d'un parcours de désistance *avec* les ex-contrevenants. Il identifie plusieurs résultats produits par les travaux sur la désistance qui contrecarrent la tendance à la responsabilisation individuelle du contrevenant et à la managérialisation des services de probation (McNeill, 2015). Il souligne ainsi la nécessité de préparer la société à un retour, de fournir une aide concrète dès la prison et non pas un suivi tourné uniquement sur la gestion du risque, il préconise de soutenir un regard positif sur le potentiel au changement ou encore d'instaurer des moments de revalorisation symbolique par des figures d'autorité. Il relie ainsi ces résultats aux innovations promues par la justice restaurative qui contribue à délabeliser les anciens contrevenants et à renouer le lien social en instaurant des espaces de médiation entre anciens auteurs et victimes d'infractions.

Porporinno (2010) appelle d'ailleurs à puiser dans les savoirs profanes des justiciables pour concevoir des programmes de prévention qui seraient plus bénéfiques et éthiques. Cette tentative de synthèse pour dépasser l'opposition entre réhabilitation et désistance, structure et individu, programme institutionnel et effort agentiel, trouve un écho dans le développement des travaux sur le désistement assisté (Fortin-Dufour *et al.*, 2018), qui interrogent dans quelle mesure un tiers, une personne, un groupe ou une institution peut fournir une aide instrumentale dans la

structuration des processus de désistance. Maruna (2020) formule ainsi la notion de *coproduction de la désistance* pour montrer comment dans un processus aussi complexe de changement, les forces et les acteurs s'articulent plus qu'ils ne s'opposent. L'approche centrée sur les institutions, typique de la réhabilitation, doit s'associer aux efforts individuels pour changer qui sont étudiés par le paradigme de la désistance et mis en relation avec l'intervention d'intermédiaires qui soutiennent le processus.

McNeill (2006) insiste sur la conjonction de trois éléments qui caractérisent cette posture de synthèse: le soutien moral et l'aide à la motivation de la part des professionnels, le renforcement d'un capital humain (gestion des émotions, capacité discursive, d'analyse, processus de décision) et l'accès à un capital social (cercle de soutien, habileté à nouer de nouveaux contacts) et à des opportunités de les mettre en œuvre. On retrouve la combinaison des différentes strates individuelles, relationnelles et structurelles.

Burnett (1992) fait ainsi le lien entre la croyance ferme du désistant dans sa capacité à en finir avec la délinquance et un plus faible taux de récidive. Sur les 130 détenus pour vol qu'elle a interrogés avant leur sortie, seul un quart se déclarait plus confiant dans sa capacité à ne plus revenir en prison. C'est ce quart-là qui présentait ensuite un taux plus faible de récidive. Elle distingue également trois types de sortants (Burnett, 2000): ceux qui se considéraient comme n'ayant jamais commencé (*non starters*), ceux qui esquivent (*avoiders*), qui voulaient surtout échapper à de nouvelles peines de prison, et les convertis (*converts*) qui estimaient désormais l'investissement dans la délinquance comme une impasse. La liaison s'opère ici également entre représentation individuelle, volonté de changer et un ancrage relationnel pour soutenir les progrès. Ce sont les convertis qui commençaient à avoir un soutien familial, une responsabilité parentale ou professionnelle qui avaient désormais le plus à perdre et semblaient les plus ancrés dans une trajectoire de sortie.

L'étude longitudinale sur les effets de la probation amorcée en 1997, produite par l'équipe de Farrall *et al.* (2014), a atteint sa cinquième vague sur le devenir d'un échantillon de base de 199 ex-probationnaires. Toute une partie de ces enquêtes sur les trajectoires de vie est mise à profit pour rendre compte de l'entrelacement du niveau individuel (agentivité) et des structures sociales plus pérennes et englobantes (le régime politique, le système pénal, la doctrine économique) dans la compréhension des parcours de désistance. Un niveau intermédiaire et pertinent d'analyse pour interpréter les observations empiriques se dégage en s'appuyant par exemple sur les fondations de la théorie de la structuration forgée par Anthony Giddens (Farrall, Bowling, 1999).

Dans les rapports à des éléments transversaux comme les lieux, les espaces, leur fréquentation, leur représentation, se jouerait une partie du remodelage propre au processus de désistance. « Les lieux sont d'importants générateurs d'actions, et pas seulement des endroits dans lesquels elles sont accomplies » (Farrall *et al.*, 2014, 179). Une redéfinition des schémas de fréquentation de lieux ou d'espaces s'associe à une réorganisation de son temps et un investissement dans d'autres sphères. Une lecture qui étaye le concept de concurrence des sphères de socialisation (Benazeth, 2021) pour analyser l'influence cruciale des liens sociaux hétérogènes qui favorisent la circulation de capitaux humains inédits à investir dans des cercles inhabituels et ainsi accomplir un changement de parcours. Ce mécanisme grignote progressivement le temps disponible pour saisir des opportunités délinquantes. Plusieurs nouveaux liens, charriant de nouvelles obligations attirent insidieusement les individus ailleurs et vers d'autres buts. Un ensemble de petits engagements, des paris subsidiaires (*side bets*, Becker, 2006) s'accroissent et finissent par former une masse suffisante pour faire dévier la trajectoire du désistant, hors de portée du champ de gravité de la délinquance. Leur enquête aboutit également à s'intéresser à des axes encore peu explorés dans les processus de désistance. Le rapport aux émotions est ainsi questionné. À différentes phases du processus répondraient des ressentis et des phases émotionnelles distinctes (Calverley, Farrall, 2011) qui pourraient tantôt être motrices pour soutenir le changement, tantôt constituer des difficultés supplémentaires à surmonter.

De même, la victimation est également identifiée comme un élément affectant le processus de désistance, dans l'enquête de Shapland et Bottoms (2019). En s'appuyant sur les récits et le devenir des jeunes hommes de la *Sheffield desistance study*, ils découvrent qu'un nombre important d'auteurs ont tout d'abord été victimes d'actes de délinquance. Il est fréquent dans les zones où un risque élevé d'être victime de vol, d'agression et de cambriolage prédomine, de banaliser ces faits et de les reproduire. On commet parfois des violences pour répondre à des agressions, on est plus enclin à se mettre à voler après avoir subi de nombreux vols. Une autre piste innovante sur le lien entre citoyenneté et sortie de délinquance est défrichée : de manière concomitante à un changement vers une identité prosociale et une diminution de l'implication dans la délinquance, un intérêt plus affirmé pour des prérogatives citoyennes émerge. Le vote, la participation à des organisations locales (association de riverains, de parents d'élèves) et l'intérêt pour les enjeux politiques se manifestent dans les recherches récentes (Benazeth, 2021).

Une distribution différenciée des leviers de sortie

L'étude de Calverley (2013) a étudié les processus de sortie en comparant différentes communautés au Royaume-Uni. Pour lui les spécificités ethnoculturelles de ces groupes entrent en ligne de compte dans un processus de sortie. Les dispositions et les capitaux à portée des désistants d'origine indienne, caribéenne ou bangladeshi seraient différents et influenceraient la construction de leur parcours hors de la délinquance. Ainsi, plus dépourvus de ressources familiales et d'accès au marché du travail, les Afro-Caribéens se focaliseraient sur une dynamique individuelle de remobilisation qui passe souvent par le sport. Les Bangladeshis s'appuieraient principalement sur une réintégration familiale cimentée par une disposition religieuse plus grande au pardon via le rôle accessible du « bon croyant » tourné vers sa famille, tandis que les Indiens mobiliseraient un plus fort capital entrepreneurial, notamment dans la gestion immobilière, pour trouver un débouché grâce à l'intermédiaire d'un proche et développer un autre mode de vie fondé sur un emploi stable. Cette grille de lecture centrée sur les communautés court le risque d'essentialiser des différences liées à des trajectoires de migration et de les confondre avec des spécificités culturelles, voire ethniques. Elle n'est d'ailleurs pas sans poser différentes limites de transposition. Ainsi, on peut se demander si dans un pays comme la France qui prône l'assimilation et cherche à dissoudre les communautés dans un projet citoyen dit universaliste, un tel angle de recherche pourrait s'appliquer.

Dans une veine similaire, Glynn (2014) s'attache à identifier les spécificités des groupes afro-caribéen et afro-américains dans leurs sorties de la délinquance. Les désistants porteurs de ces caractéristiques seraient invisibilisés dans des institutions qui nient leur identité minoritaire. Ils sont accaparés par des logiques de gang qui se substituent à la protection et aux ressources familiales. Une réappropriation positive de leur culture permettrait alors d'entamer une reconstruction valorisante et non aliénée par les artifices de la société de consommation. Le but serait d'échapper à la fois aux tentations de la délinquance pour générer des revenus ostentatoires et de surmonter le conflit avec des institutions majoritaires leur enjoignant de se dépouiller des traits de leurs spécificités afro-américaines.

Hunter (2016) a exploré les processus de désistance d'un groupe moins accessible : les auteurs d'actes de délinquance en col blanc. Par l'intermédiaire de matériaux de seconde main, les récits autobiographiques d'anciens condamnés pour des détournements financiers, il a contourné l'obstacle – le manque d'accès à des données – pour étudier ce phénomène. Marqués par une expérience sociale extraordinaire de la prison, ils s'y constituent un capital social spécifique qu'ils finiront d'exploiter avec

l'édition d'un livre. Ils visent via des rôles de professionnels, le réinvestissement de leur identité et la confirmation par le regard de tous qu'ils ont désormais tourné la page. Leur autobiographie servira également à démontrer leur recomposition identitaire et à la faire fructifier ainsi qu'à dénoncer des conditions de détention inhumaines. L'enjeu de la désistance consiste autant à changer qu'à valider par le regard d'autrui ce changement.

Un effet similaire se profile dans les travaux de Vidal *et al.* (2020) qui ont interrogé le niveau de réussite de certains désistants dans leur entreprise criminelle et son effet en termes de désistance. La réussite est conçue comme la capacité à éviter les coûts judiciaires et carcéraux du mode de vie délinquant, tout en percevant des gains significatifs. Si généralement, l'obtention par les voies de la délinquance d'un haut niveau de revenus et un fort prestige dresse une barrière plus élevée à franchir au moment de la sortie, pour certains acteurs qui ont connu de grands succès dans leur carrière criminelle, cela se traduit par une confiance plus grande en leur capacité à sortir grâce à des ressources transposables dans une trajectoire de désistance. En effet, leur bilan dans la délinquance leur confère une croyance accrue dans leur capacité entrepreneuriale et relationnelle.

D'un point de vue plus contextuel, Flynn (2011) a mis en exergue la centralité des espaces et de leurs représentations où s'ancre le quotidien des désistants. L'offre délinquante abondante de certains quartiers relégués rend plus ardues les tentatives de désistance. L'exiguïté d'un logement familial pour une famille nombreuse pousse à développer des formes de sociabilité situées dans les espaces publics plus propices aux propositions délinquantes. Réformer sa trajectoire de vie, c'est donc reconstruire sa carte sociale, éviter certains lieux, en investir d'autres, se détacher de certains réseaux de relations, en développer de nouveaux. Les lieux et leurs usages doivent aussi faire l'objet de nouvelles représentations. Ainsi, certains condamnés perçoivent la prison comme leur foyer et se mettent à redouter le moment de leur sortie, synonyme de responsabilités, de factures à payer, de logistique à assumer, ce qui les incite parfois à se faire recondamner pour retrouver au sein de la prison, un système déresponsabilisant, auquel ils se sentent désormais attachés.

Stevens (2014) a questionné cet effet négatif du milieu carcéral. À travers l'application d'une gestion innovante de l'institution à la prison de Grendon, la *communauté thérapeutique et démocratique*, des résultats sont atteignables dès l'incarcération. Ce mode d'organisation permet à des auteurs de violences graves, de diminuer largement les incidents violents durant le temps d'enfermement et aussi de réduire leur risque de reprendre une dynamique délinquante à l'issue de leur peine en les associant à l'organisation quotidienne de la prison et en les responsabilisant dans une gestion ouverte et concertée des incidents. En outre,

l'auteur montre à quel point la déconstruction du masque de l'hyper-virilité, suscite chez les détenus comme chez le personnel de surveillance un changement de perspective. Des résultats qui pourraient inspirer des réflexions sur la redistribution des moyens en prison, pour les tourner moins vers le seul enjeu sécuritaire et plus vers celui d'augmenter le transfert de capital humain durant la prison.

À l'échelle macro-politique Haley (2010) a analysé l'impact d'une période économique charnière en Irlande : les années 1990 dites du *tigre celtique* et la dépression relative qui a suivi. À travers le substrat familial et religieux qui caractérise ce pays, une partie des désistants irlandais ont pu reconstruire un parcours hors de la délinquance. Selon l'auteur la solidarité familiale et locale, l'accent placé sur le pardon et la rédemption ont permis, malgré une forte croissance des consommations et du trafic de drogues à cette période, de maintenir ouvertes des portes de sortie. Comme si, face à l'offre déclinante des débouchés économiques, de nouvelles entrées avaient dû être aménagées afin de fournir un retour possible vers une vie conventionnelle.

L'influence des contextes nationaux

Plusieurs études se focalisent désormais sur l'influence des contextes nationaux. Les travaux de Cid et Marti (2016) ont scruté le cheminement depuis la prison jusqu'après la sortie des trajectoires de désistance de 67 détenus masculins à Barcelone. Ils remarquent un poids considérable, dès la prison, des ressources familiales dans une sortie de délinquance. Sans cet élément crucial, les justiciables sont touchés tout particulièrement par un chômage au-dessus de la moyenne européenne aux alentours de 25 % pour la population active en Espagne et jusqu'à 35 % pour les moins qualifiés d'entre eux. Étant données les spécificités du système carcéral catalan qui emprisonne une large proportion d'étrangers non-résidents européens (en 2013 ceux-ci représentaient 38 % des détenus selon les données des auteurs) beaucoup ne bénéficient pas de ce soutien. De plus, sans ces garanties familiales de logement et d'insertion, des aménagements de peine, qui facilitent pourtant les parcours de désistance, leur sont moins accordés. Ainsi, 60 % des détenus en Catalogne finissent en sortie sèche. Cet exemple fait donc saillir certains éléments du cadre national qui influencent le déroulement du processus de désistance : le marché du travail, la solidarité familiale, la politique pénale et l'État providence.

La recherche de Weaver (2016) en Écosse centre son regard sur le rôle de l'intégration à une bande dans un processus de désistance. L'auteur a retracé le parcours d'un groupe soudé d'auteurs d'actes de délinquance

de leur ville d'origine, à un passage à Londres pour certains et un retour à leur foyer après. Si de prime abord, l'identification et la stigmatisation locales liées au passé dans ce groupe peuvent constituer un frein à la sortie, la même appartenance à cette bande, couplée avec une relocalisation dans une autre grande ville et le recours à la religion peuvent entretenir des solidarités, apporter des ressources et un élan commun qui soutiennent *in fine* les volontés de changer de voie.

Dans le même registre, lors de son étude sur de jeunes sortants de la délinquance au Brésil, Bugnon (2015) estime que ce sont les capitaux disponibles en amont du passage par le système pénal ainsi que le positionnement familial par rapport à la sphère délinquante qui déterminent le plus le devenir des anciens contrevenants. Les mieux dotés sauront se montrer sous le jour le plus propice pour bénéficier des programmes proposés par l'institution pénitentiaire, tandis que les plus fragiles socialement et les plus impliqués dans les cartels auront plus de mal à se faire reconnaître comme déterminés à s'en sortir et surtout à adopter les registres de comportements nécessaires pour bénéficier des aides fournies par l'institution. Dans le prolongement de ces explorations d'un cadre national, des recherches comparatives impliquant plusieurs pays commencent à émerger.

Le travail d'Osterman (2018) étudie ainsi les divergences d'opportunités de sortie pour les femmes entre les contextes suédois et britanniques. En recueillant les parcours de vie de 24 femmes impliquées pour un temps dans la délinquance dans ces deux systèmes, elle parvient à dessiner les recoupements et les différences qui jalonnent leur cheminement. Au niveau individuel elle identifie plusieurs échelles qui ont permis de surmonter des obstacles critiques à leur réinsertion. Ces échelles forment pour l'auteur des ressources qui ont permis aux désistantes de pérenniser leur parcours de sortie. En Suède, cela peut être la moindre stigmatisation d'un passé criminel qui permet de retrouver plus facilement un emploi, ou alors une structure médico-sociale plus développée qui les a aidées à sortir de l'addiction. À l'inverse, la structure hybride entre public et privé du système pénal britannique et les difficultés supplémentaires pour retrouver un accès aux services publics et à l'emploi ont constitué des barrières plus élevées pour les désistantes britanniques. Tout récemment, les travaux de Segev (2020) mettent en parallèle le cadre israélien et celui du Royaume-Uni et ceux de Fernando (2021) s'attachent à comprendre les différences de recomposition et d'accompagnement entre les personnes passées par le service pénitentiaire de Paris et le système de probation au Royaume-Uni.

Conclusion

Ce tour d'horizon restitue l'intérêt des travaux sur la désistance dans une compréhension plus processuelle des parcours de sortie. Il envisage ce que l'extension du regard au-delà de la séquence pénale peut apporter à l'évaluation et au suivi des anciens contrevenants.

Ce courant de recherche peut servir à la conception de politiques publiques pour relever les défis considérables des systèmes judiciaires de nombreux pays soumis à des changements structurels profonds : le tournant punitif et la surpopulation carcérale qui pèsent sur les conditions de détention et de probation, la tension sur le marché du travail qui retarde l'entrée dans l'emploi, les mutations de l'État providence ainsi que les restrictions budgétaires qui contraignent le niveau des services publics.

D'un point de vue théorique, l'approche en termes de désistance, en établissant le fait d'une sortie massive des contrevenants, amoindrit l'enjeu de la prédiction et discute le paradigme du passage à l'acte qui reparait sous le prisme des comportements problématiques. Il recentre le regard de la discipline sur l'importance des articulations entre volonté individuelle et structures sociales et fait ressortir l'aspect progressif et interrelationnel du phénomène de sortie. Il cherche à identifier les combinaisons de ressources et les séquences qui permettent cette réforme.

Des pistes demeurent à prolonger sur l'importance des personnes ressources dans ces processus de changement, sur les possibilités de soutien institutionnel en incorporant une perspective de désistance dans les outils d'évaluation ou en composant des programmes inspirés par le souci d'une forme de désétiquetage. Des formes de délinquance comme les détournements financiers, le cybercrime ou les crimes environnementaux demandent aussi à être plus amplement investigués du point de vue de leur sortie.

Ces apports s'articulent à une tendance à l'analyse des spécificités des séquences de sortie comme différentes des modes d'investissement dans une carrière. On peut penser aux travaux de Castel (1998) sur la fin de toxicomanie comme le changement d'une ligne biographique dominante, de Le Pape (2015) sur les trajectoires de conversion religieuse et de Fillieule (2005) sur le désengagement militant. Chacune de ces explorations examine des éléments utiles pour affiner le regard sur les processus de changement. Les faire dialoguer entre elles peut contribuer à soutenir la compréhension et donc la survenue de ces trajectoires de sortie.

Valerian Benazeth

Chercheur associé au CESDIP, Docteur en science politique
à l'Université de Paris-Saclay – valerianbenazeth@cesdip.fr

Bibliographie

- ANDREWS D., BONTA A., 2007, *Modèle d'évaluation et de réadaptation des délinquants fondé sur les principes du risque, des besoins et de la réceptivité*, Ottawa, ministère de la Sécurité Publique du Canada.
- BANDURA A., 2001, *Social Cognitive Theory: An Agentic Perspective*, annual review of psychology, 52, 1-26.
- BENAZETH V., 2019, Désistance et institutions: le paradoxe d'un effet limité de l'intervention institutionnelle sur les processus de désistance, in GAÏA A., LARMINAT X. de, BENAZETH V., (dir.), *Comment sort-on de la délinquance: Comprendre les processus de désistance*, Genève, Médecine & Hygiène, 157-177.
- BENAZETH V., 2021, *Comment s'épuise le crime ? Contextes, parcours et représentations des processus de désistance sur le territoire parisien*, Université de Paris-Saclay, thèse de doctorat.
- BENAZETH V., LARMINAT X., GAÏA A., 2016, Changements biographiques et transformation d'un mode de vie: l'apport des recherches sur les sorties de délinquance, *Revue Internationale de Criminologie et de Police Technique et Scientifique*, 69, 3, 323-348.
- BECKER G.S., 1968, Crime and Punishment: An Economic Approach, *Journal of Political Economy*, 76, 2, 169-21.
- BECKER H., 1963, *Outsiders*, New York, Free press.
- BECKER H., 2006, Notes sur le concept d'engagement, *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 11, [en ligne] <http://journals.openedition.org/traces/257>.
- BIESTA G., TEDDER M., 2006, *How is agency possible? Towards an ecological understanding of agency as achievement*, The Learning Lives research project, working paper 5.
- BOTTOMS A., MCWILLIAMS W., 1979, A Non-Treatment Paradigm for Probation Practice, *The British Journal of Social Work*, 9, 2, 159-202.
- BOTTOMS A., SHAPDLAND J., COSTELLO A., HOLMES D., MUIR G., 2004, towards desistance: Theoretical Underpinnings for an Empirical Study, *The Howard Journal of Crime and Justice*, 43, 4, 368-389.
- BUGNON G., 2015, Sortir de la délinquance au Brésil. L'impact de l'expérience du monde du crime et du système pénal pour mineurs, *Questions Pénales*, 28, 1, 1-4.
- BURNETT R., 1992, *The Dynamics of Recidivism*, Oxford, University of Oxford Centre for Criminological Research.
- BURNETT R., 2000, Understanding Criminal Careers through a Series of In-Depth Interviews, *Offender Programs Report*, 4, 1, 1-16.
- CALVERLEY A., 2013, *Cultures of Desistance: rehabilitation, reintegration and ethnic minorities*, London & New York, Routledge.
- CALVERLEY A., FARRALL S., 2011, The Sensual Dynamics of Processes of Personal Reform: Desistance from Crime and the Role of Emotions, in KARSTEDT S., LOADER I., STRANG H. (Eds.), *Emotions, Crime and Justice*, Oxford, Hart Publishing, 81-99.
- CARTUYVELS Y., 2007, La criminologie et ses objets paradoxaux: retour sur un débat plus actuel que jamais, *Déviance et Société*, 4, 31, 445-464.
- CASTEL R., 1998, *Les sorties de la toxicomanie*, Fribourg, Éditions Universitaires Fribourg.
- CID J., MARTI J., 2016, Structural context and pathways to desistance: research in Spain, in SHAPLAND J., FARRALL S., BOTTOMS A. (Eds.), *Global perspective on desistance, Reviewing what we know and looking to the future*, London & New York, Routledge.
- CORNISH D.B., CLARKE R.V., 1986, *The Reasoning Criminal: Rational Choice Perspectives on Offending*, New York, Springer Verlag.

- CUSSON M., PINSONNEAULT P., 1986, The decision to give up crime 1: Rational Choice Perspectives on Offending, in CORNISH D.B., CLARKE R.V., 1986, *The Reasoning Criminal: Rational Choice Perspectives on Offending*, New York, Springer Verlag, 72-82.
- DIEU E., FERRY T., ONFRAY M., HIRSCHMANN A., 2015, *punition et risque, les geôles du quotidien*, Levallois-Perret, Studyrama.
- ERIKSON E.H., 1950, *Children and society*, New York, Norton.
- FARRALL S., BOWLING B., 1999, Structuration, human development and desistance from crime, *British Journal of Criminology*, 39, 252-267.
- FARRALL S., HUNTER B., SHARPE G., CALVERLEY A., 2014, *Criminal careers in transition, The social context of Desistance from crime*, Oxford, Oxford University Press.
- FARRINGTON D., 2007, Advancing Knowledge About Desistance, *Journal of contemporary criminal justice*, 23, 1, 125-134.
- FERNANDO R., 2021, *Comparing desistance processes: a Cross-National Analysis of English and French Narratives*, University of Sheffield, Ph.D thesis.
- FILLIEULE O. (dir), 2005, *Le désengagement militant*, Paris, Belin, coll. «Sociologiquement».
- FILIPPI J., 2020, L'évaluation des mineurs délinquants: une entreprise peu axée sur la limitation de la récidive, *Sociétés et jeunesse en difficulté*, 24, [en ligne] <http://journals.openedition.org/sejed/10522>
- FLYNN N., 2011, *Criminal behaviour in context: Space, place and desistance from crime*, London & New York, Routledge.
- F.-DUFOUR I., BRASSARD R., MARTEL J., 2016, Quand « criminel un jour » ne rime pas avec « criminel toujours »: le désistement du crime de contrevenants Québécois, *Revue de psychoéducation*, 45, 2, 371-404.
- F.-DUFOUR I., VILLENEUVE M.P., PERRON C., 2018, Les interventions informelles de désistement assisté: une étude de la portée, *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, 60, 2, 206-240.
- GAÏA A., LARMINAT X. de, BENAZETH V., 2019, *Comment sort-on de la délinquance: Comprendre les processus de désistance*, Chêne-Bourg, Médecine & Hygiène.
- GLUECK S., GLUECK E.T., 1950, *Unraveling juvenile delinquency*, New York, Commonwealth Fund.
- GLYNN M., 2014, *Black men, invisibility and crime, Towards a critical race theory of desistance*, London & New York, Routledge.
- GLASER D., 1964, *The effectiveness of a prison and parole system*, Indianapolis, Bobbs-Merrill.
- GIORDANO P.C., CERNKOVICH S.A., RUDOLPH J.L., 2002, Gender, crime, and desistance: Toward a theory of cognitive transformation, *American Journal of Sociology*, 107, 4, 990-1064.
- GOTTFREDSON M.R., HIRSCHI T., 1990, *A general theory of crime*, Stanford, Stanford University Press.
- HALEY D., 2010, *The dynamics of desistance, Charting pathway through change*, London & New York, Routledge.
- HASLEY M., ARMSTRONG R., WRIGHT S., 2016, F*uck it!: Matza and the mood of fatalism in the desistance process, *British journal of criminology*, 57, 5, 1041-1060.
- HERZOG-EVANS M., 2011, Desisting in France: What probation officers know and do. A first approach, *European Journal of Probation*, 2, 3, 29-46.
- HUGHES C.E., 1958, *Men and their work*, Glencoe, the Free Press.
- HUNTER B., 2016, *White collar offender and desistance from crime, features selves and the consistency of change*, London & New York, Routledge.

- KING S., 2013, Transformative Agency and Desistance From Crime, *Criminology and Criminal Justice*, 13, 3, 317-335.
- KING S., 2014, *Desistance Transitions and the Impact of Probation*, Abingdon, Routledge.
- LAUB J.H., SAMPSON R.J., 2001, Understanding desistance from crime, in TONRY M., (Ed.), *Crime and Justice: A Review of Research*, 28, Chicago, University of Chicago Press, 1-69.
- LEIBRICH J., 1993, *Straight to the Point: Angles on Giving up Crime*, Otago, University of Otago Press.
- LE PAPE L., 2015, *Une autre foi. Itinéraires de conversions religieuses en France*, Aix Marseille Université, Presses universitaires de Provence.
- LOEBER R., LEBLANC M., 1990, Toward a Developmental Criminology, *Crime and Justice, A Review of Research*, 12, 375-473.
- MARUNA S., 1997, Going straight: desistance from crime and life narratives of reform, *The Narrative Study of Lives*, 5, 59-93.
- MARUNA S., 2001, *Making good: How ex-convicts reform and rebuild their lives*, Washington DC, American Psychological Association Books.
- MARUNA S., ROY K.M., 2007, Amputation or Reconstruction? Notes on the Concept of "Knifing Off" and Desistance From, *Crime Journal of Contemporary Criminal Justice*, 23, 1, 104-124.
- MARUNA S., 2020, De la réhabilitation au désistement assisté: transcender le modèle médical, *Criminologie*, 53, 1, 19-39.
- MARTINSON R., 1974, What Works? Questions and answers about prison reform, *The Public Interest*, 35, 22-54.
- MATZA D., 1964, *Delinquency and drift*, New York, John Wiley and sons.
- MBANZOULOU P., HERZOG-EVANS M., COURTINE S. (dir.), 2012, *Insertion et désistance des personnes placées sous main de justice. Savoirs et pratiques*, Paris, L'Harmattan.
- MCADAMS D., SAINT AUBIN E. de, 1992, a theory of generativity and its assessment through self-report, behavioral acts, and narrative themes in autobiography, *journal of personality and social psychology*, 62, 6, 1003-1015.
- MCNEILL F., 2006, A desistance paradigm for offender management, *Criminology and Criminal Justice*, 6, 1, 39-62.
- MCNEILL F., 2015, Desistance and criminal justice in Scotland, in CROALL H., MOONEY G., MUNRO M. (Eds.), *Crime, Justice and Society in Scotland*, London, Routledge.
- MCNEILL F., MARUNA S., 2008, Giving Up and Giving Back: Desistance, Generativity and Social Work with Offenders, in MCIVOR G., RAYNOR P. (Eds.), *Developments in Social Work with Offenders, Research highlights in social work*, 48, London, Jessica Kingsley Publishers, 224-339.
- MOFFITT T.E., 1993, Adolescence-Limited and Life-Course Persistent Antisocial Behavior: A Developmental Taxonomy, *Psychological Review*, 100, 674-701.
- MOHAMMED M., 2011, *La formation des bandes. Entre la famille, l'école et la rue*, Paris, PUF.
- MOHAMMED M., (Ed.), 2012, *Les sorties de délinquance. Théories, méthodes, enquêtes*, Paris, La Découverte.
- PATERNOSTER R., BUSHWAY S., 2009, Desistance and the feared self: Toward an identity theory of criminal resistance, *The Journal of Criminal Law and Criminology*, 99, 4, 1103-1156.
- PORPORINO F., 2010, Bringing sense and sensitivity to corrections: From programmes to "fix" offenders to services to support desistance, in BRAYFORD J., COWE F., DEERING J. (Eds.), *What else works? Creative work with offenders*, London, Willan publishing, 61-87.
- OSTERMAN L., 2018, *Penal cultures and female desistance*, London & New York, Routledge.
- QUETELET A., 1833, *recherches sur le penchant au crime aux différents âges*, Bruxelles, Hayez.

- OBSERVATOIRE DE LA RÉCIDIVE ET DE LA DÉSISTANCE, 2017, Rapport annuel, [en ligne] <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/174000862.pdf>.
- SAMPSON R.J., LAUB J.H., 1993, *Crime in the making: pathways and turning points through life*, London, Harvard University Press.
- SAMPSON R.J., LAUB J.H., 2003, Life-course desisters? Trajectories of crime among delinquent boys followed to age 70, *Criminology*, 41, 3, 301-340.
- SEGEV D., 2020, *Desistance and societies in comparative perspective*, London & New York, Routledge.
- SHAPLAND J., BOTTOMS A., 2011, Reflections on social values, offending and desistance among young adult recidivists. *Punishment & Society*, 13, 3, 256-282.
- SHAPLAND J., BOTTOMS A., 2019, Offending, victimisation and desistance: the lives of adult young men from the Sheffield Desistance Study, in FARRALL S. (Ed.), *The architecture of desistance*, London & New York, Routledge, 203-227.
- SHOVER N., 1996, *Great Pretenders: Pursuits and Careers of Persistent Thieves*, Boulder, Colorado, Westview.
- SIMON H.A., 1957, *Models of Man, Social and Rational: Mathematical Essays on Rational Human Behavior in a Social Setting*, John Wiley and Sons, New York.
- STEVENS. A., 2014, *Offender rehabilitation and Therapeutic Communities*, London & New York, Routledge.
- SUTHERLAND E., 1947, *Principles of Criminology*, Philadelphia, Lippincott.
- UGGEN C., PILIAVIN I., MATSUEDA R., 1997, Jobs programs and criminal desistance, Washington D.C., Urban Institute.
- VAUGHAN B., 2007, The internal narrative of desistance, *British Journal of Criminology*, 47, 3, 390-404.
- VIDAL S., OUELLET F., DUBOIS M.-E., 2020, Walking into the Sunset: how criminal achievement shapes the desistance process, criminal achievement and the Desistance process, *Criminal justice and behavior*, 1-18.
- WARD T., 2002, Good lives and the rehabilitation of sexual offenders: Promises and problems, *Aggression and Violent Behavior*, 7, 513-528.
- WARR M., 2002, *Companions in crime, the social aspects of criminal conducts*, Cambridge University Press.
- WEAVER B., 2016, *Offending and desistance, the importance of social relations*, London & New York, Routledge.
- WEST D.J., 1982, *Delinquency: Its Roots, Careers and Prospects*, London, Heinemann.

FR – Cette actualité bibliographique propose un panorama des travaux sur la désistance, en puisant notamment dans la sphère anglo-saxonne. Après un rappel de la généalogie de la notion et une revue des auteurs les plus centraux, l'article explore ses principales tendances théoriques pour discuter leurs transferts potentiels dans le soutien aux processus de sortie. Une présentation des pistes de recherche les plus récentes et des premières perspectives comparatives complète ce tour d'horizon. En conclusion, on énumère les précautions inhérentes à l'étude d'un tel processus de changement ainsi que les prolongements potentiels qu'elle réserve.

DÉSISTANCE – SORTIE DE DÉLINQUANCE – DÉSISTEMENT – PRÉVENTION – PROBATION – DÉVIANCE

EN – This bibliographic update provides an overview of research on desistance, drawing in particular on the Anglo-Saxon sphere. After a reminder of the genealogy of the concept and a review of the key authors' work, the article explores the main theoretical trends that have emerged to discuss their contribution to support the process of desistance. A presentation of the most recent lines of research and of the first comparative perspectives completes this overview. The article concludes by listing the difficulties inherent in the study of such a process of change as well as the potential ways in which it might be extended.

DESISTANCE – PATHWAYS OUT OF CRIME – PREVENTION – REHABILITATION – PROBATION – DEVIANCE

DE – Diese aktuelle Bibliographie bietet einen Überblick über Arbeiten zur Desistance, unter besonderer Berücksichtigung des angelsächsischen Raums. Nach einer Wiederholung der Genealogie des Konzepts und einem Überblick über die zentralen Autoren, untersucht der Artikel die wichtigsten theoretischen Tendenzen um deren potentielle Übertragung auf die Unterstützung von Ausstiegsprozessen zu diskutieren. Eine Darstellung neuester Forschungsansätze und erste vergleichende Perspektiven vervollständigen diesen Überblick. Abschließend listen wir die, der Studie eines Veränderungsprozesses inhärenten Einschränkungen auf, ebenso wie die sich bietenden potentiellen Erweiterungen.

DESISTANCE – DELINQUENZAUSSTIEG – RÜCKTRITT – PRÄVENTION – BEWÄHRUNG – ABWEICHENDES VERHALTEN

ES – Esta revisión bibliográfica ofrece una visión general de los estudios sobre el desistimiento, centrándose especialmente en el ámbito anglosajón. Tras repasar la genealogía del concepto y los autores más centrales, el artículo explora sus principales tendencias teóricas y discute su potencial transferencia al apoyo a los procesos de salida. Completa esta panorámica una presentación de las líneas de investigación más recientes y de las primeras perspectivas comparativas. Como conclusión, se plantean las precauciones inherentes al estudio de tal proceso de cambio y las potenciales ampliaciones que propone.

DESISTIMIENTO – SALIDA DE LA DELINCUENCIA –
DESISTIMIENTO – PREVENCIÓN –
LIBERTAD CONDICIONAL – DESVIACIÓN